

Les échos du petit lapin blanc

Bulletin municipal d'information de Vignacourt

Mai 2020

Tout d'abord, la nouvelle équipe municipale et moi-même souhaitons vous remercier de la confiance que vous nous avez accordée. Malheureusement, l'installation de ce nouveau conseil municipal n'a pu se faire le 21 mars, comme prévu et a été reporté à une date qui n'est pas encore fixée. C'est donc l'ancienne équipe qui assure toujours la gestion de la commune.

Je souhaite dans ce bulletin municipal d'une part vous informer de ce qui a été fait pendant cette période de confinement et d'autre part, faire le point sur le déconfinement et la reprise des services.

Depuis le 17 mars, nous avons dû réduire l'activité des services municipaux aux activités essentielles : le portage repas, l'état civil, l'aide aux personnes vulnérables et les urgences techniques. Ainsi, une permanence s'est tenue tous les jours en Mairie de 9h à 12h. Les personnes vulnérables, inscrites au registre ont été appelées tous les jours, même le week-end.

L'information concernant cette permanence a été faite par distribution en boîte aux lettres à toutes les personnes de plus de 75 ans afin qu'elles puissent lors des permanences faire connaître leurs besoins, leurs difficultés. Ainsi, nous avons pu venir en aide pour les courses notamment. Les infirmiers ont également fait le relais entre leurs patients et la Mairie.

REPRISE DES SERVICES MUNICIPAUX

Services techniques : Reprise depuis le 27 avril 2020

La Poste et l'accueil Mairie : Reprise le 5 mai 2020 aux horaires habituels.

Une seule personne à la fois sera autorisée à l'intérieur de la Mairie, les autres personnes attendront dans la cour de la Mairie en veillant à respecter les mesures de distanciation. Du gel hydroalcoolique sera à votre disposition pour vous désinfecter les mains avant toute transaction. Il sera préférable d'apporter vos propres stylos.

Pour les autres services administratifs (comptabilité, urbanisme, secrétariat général) : Privilégier les demandes par mail ou par téléphone. En cas de présence indispensable, il conviendra de prendre rendez-vous au préalable.

Cantine : Reprise le 12 mai dans le respect du protocole sanitaire du Ministère de l'Education nationale

Médiathèque : Reprise le 12 mai dans les conditions suivantes :

Les usagers pourront faire leur réservation par téléphone ou par mail. Un rendez-vous leur sera donné pour le retrait ou le retour. Les retours seront mis de côté quelques jours avant tout nouveau prêt.

Accueil de loisirs : Pas de reprise jusqu'à nouvel ordre

Centre d'interprétation : Pas de reprise jusqu'à nouvel ordre

CRECHE

La réouverture de la crèche est prévue le 2 juin 2020

Horaires d'ouverture Mairie et Agence Postale Communale

Lundi, mercredi et jeudi : 8h30-12h

Mardi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h

Vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h

Tél Mairie : 03 22 39 44 00

Site : www.vignacourt.fr

Mail : mairie@vignacourt.fr

ECOLE

L'école reprendra le mardi 12 mai pour les élèves de GS, CP et CM2 puis le 25 mai pour les autres classes. Les enseignants travaillent actuellement à l'organisation des groupes (le nombre d'élèves pouvant être accueilli étant limité afin de respecter les règles de distanciation) et aux nouveaux aménagements scolaires auxquels l'équipe devra répondre.

Voici quelques notions du protocole ministériel sanitaire qui devra être mis en place dans l'école :

Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école.

1-Application des gestes barrière pour tout le monde.

Maintien de la distance physique : 1 mètre minimum.

Lavage des mains, à minima : en arrivant en classe, avant et après être allé aux toilettes, après le mouchage, la toux ou l'éternuement, après

avoir manipulé des objets, et avant de quitter l'école. Il n'y aura pas d'échange ni de prêt de matériel scolaire. Dans le même esprit, chaque élève devra disposer de sa réserve de mouchoirs en papier et de sa bouteille d'eau.

2- Limitation du brassage des élèves.

Le croisement des élèves par groupe de classe sera limité et les récréations se feront par classe et non plus de façon commune. Elles pourront être remplacées par des temps de pause en classe.

3-Accueil des élèves.

L'accès aux locaux sera proscrit aux parents même en maternelle.

Les jeux de ballons et de contact seront proscrits. Les jeux de manipulation seront proscrits.

Pour toute question ou précision, La Directrice, Stéphanie LETRUN reste joignable sur le mail de l'école : ce.0801654N@ac-amiens.fr

MASQUES

Avec ce bulletin, seront déposés des masques, 1 par habitant. Nous avons commandé ces masques tissus appelés « Grand Public » qui sont réutilisables. Une notice pour leur utilisation et leur entretien sera jointe.

Nous avons également commandé des kits pour en fabriquer. Je remercie la douzaine de couturières bénévoles qui a donné de son temps pour les confectionner.

DECONFINEMENT

Le déconfinement est prévu le 11 mai 2020. Les modalités seront à préciser en fonction de l'évolution des indicateurs et des « zones rouges ou vertes » qui seront connues autour du 7 mai. En attendant ces précisions et sous réserves, après le 11 mai,

- Il sera possible de se déplacer dans un rayon de 100 km sans attestation, au-delà, les déplacements seront limités aux motifs professionnels ou familiaux impérieux,
- Il sera possible de se rassembler dans les lieux publics ou privés, au maximum 10 personnes,
- Les commerces à l'exception des cafés et des restaurants seront ouverts,
- Les déplacements entre départements devront se limiter aux nécessités liées au travail, le port du masque et des règles de distanciation très strictes devront être respectées,
- Le port du masque sera obligatoire dans les transports en commun.

Il faudra rester vigilant, continuer d'appliquer les gestes barrières et les consignes d'accès aux services données dans le présent bulletin.

Je compte sur vous.

Stéphane DUCROTOY